



Déclaration de l'Université de Nantes en matière de stratégie Erasmus Programme Erasmus + 2014-2020

Stratégie internationale (UE et hors UE) de l'Université de Nantes

La stratégie internationale de l'Université de Nantes (UN) vise à construire une politique claire et lisible pour rendre celle-ci visible et donc attractive à l'international. Cette construction s'articule autour des axes suivants :

- Promouvoir l'internationalisation des formations
- Consolider la visibilité de la recherche à l'international en créant une véritable synergie Conseil Scientifique/Conseil Universitaire des Relations internationales/Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire en vue d'avoir une politique d'établissement globale
- Identifier les coopérations les plus lisibles
- Développer les cotutelles de thèses, les diplômes conjoints et la création de laboratoires internationaux
- Poursuivre la politique d'accompagnement et de développement de la mobilité étudiante sortante et entrante et obtenir des labels de qualité
- Accroître le nombre de projets européens coordonnés par l'université
- Travailler en partenariat renforcé avec les collectivités territoriales

Ce travail est mené en mettant en valeur la dimension transversale des relations internationales qui irrigue l'ensemble des activités de l'UN, afin de permettre le renforcement d'un modèle d'université interdisciplinaire. Le caractère pluridisciplinaire de l'UN représente en effet un atout considérable à l'international en ce qu'il lui confère d'ores et déjà un caractère différenciant lui permettant d'affirmer une véritable identité. Il est aussi de nature à lui permettre d'affirmer dans les années à venir un rôle moteur en tant qu'acteur majeur sur son territoire mais aussi à l'international. Les instruments mis en place pour promouvoir cette internationalisation associent donc fortement les collectivités territoriales mais aussi les entreprises afin de répondre au mieux au besoin du territoire et du bassin d'emploi régional.

Pour réaliser cette politique, le Conseil Universitaire des Relations Internationales (CURI) est composé en commissions de travail interdisciplinaires géographiques, linguistiques, culturelles (Erasmus, Francophonie, Amériques et BRIC : Brésil, Russie, Inde, Chine) mais aussi thématiques (Mer, Matériaux, Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication, Santé). Ces commissions sont présidées depuis mars 2013 par un binôme président-vice-président respectant un double principe de parité pluridisciplinaire et de représentativité des composantes. Les commissions géographiques, linguistiques et culturelles regroupent les zones jugées prioritaires pour le développement de l'UN à l'international, tandis que les commissions thématiques mettent en valeur les disciplines d'excellence de l'UN et leur dimension pluridisciplinaire. Les partenaires doivent donc être choisis en priorité en fonction des axes thématiques de recherche. Dans le cas particulier des échanges Erasmus, aucune ville européenne n'est spécifiquement privilégiée en fonction de critère géographique. En revanche, sont davantage recherchées les coopérations qui, outre une forte mobilité étudiante, peuvent aussi permettre de mettre en place et développer des programmes de recherche.

Des procédures de validation des accords de partenariat et des projets de formation internationale ont également été adoptées. Ces procédures nécessitent de recueillir l'avis des directeurs de composantes et des directeurs des unités de recherche avant la co-instruction du dossier par le président de la commission du CURI concernée par le projet et par la Direction des relations internationales, laquelle doit notamment obtenir l'accord du ministère concerné, avant approbation ou rejet de la proposition par le CURI. Dans le cadre des formations en double-diplôme, sont systématiquement privilégiées de nouvelles formes d'enseignement liées au développement et au potentiel pédagogique offert par les TIC et autres nouvelles technologies de façon à offrir un enseignement innovant, un apprentissage personnalisé mais aussi développer la "mobilité virtuelle" des enseignants-chercheurs. Par ailleurs l'UN s'est engagée dans une procédure d'autocertification de ses formations en double-diplôme et travaille à l'élaboration d'un processus-qualité à partir de la réalisation d'un référentiel de certification. Cette démarche a pour objectif de garantir la



clarté des processus de délivrance des diplômes dans le respect des règles d'égalité de traitement entre étudiants.

Toutes les formes de mobilités sont encouragées, qu'il s'agisse du personnel ou des étudiants. Une attention plus particulière est cependant accordée, concernant les étudiants, aux mobilités de second et troisième cycles. Des efforts soutenus sont notamment déployés à destination des doctorants afin de développer les co-tutelles de thèse et de leur proposer une formation doctorale innovante et d'excellence à l'échelle européenne et internationale (Doctorat Erasmus mundus).

Stratégie de l'Université de Nantes pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation

La politique internationale de l'UN vise à inciter autant que possible les enseignants-chercheurs à instaurer dans leurs formations des périodes de mobilité internationale obligatoire, y compris sous forme de stage. La direction des relations internationales accompagne l'internationalisation des formations par l'appui à la rédaction des conventions de doubles diplômes (dont Masters conjoints) et des demandes de subvention, puis pour la gestion administrative. Elle est soutenue dans cette démarche par la Région Pays de la Loire, laquelle a développé un dispositif financier d'aide à la mobilité destiné à encourager les étudiants nantais candidats au départ et à accueillir les étudiants étrangers participant à des doubles diplômes.

L'UN soutient par ailleurs l'association des chercheurs étrangers à Nantes, labellisée Bureau d'accueil du Centre de mobilité «EURAXESS» pour la Région Pays de la Loire. Cette association constitue un Guichet Unique en matière d'information et d'accueil des chercheurs étrangers à Nantes, proposant une aide à la préparation du séjour, des services personnalisés à l'arrivée du chercheur, un appui aux démarches administratives du séjour, un agenda interculturel avec activités culturelles de loisirs et moments conviviaux et des cours de français langue étrangère niveau débutant et avancé. Plus de 20 logements sont disponibles pour les chercheurs étrangers à la Maison des chercheurs étrangers pour les accueillir sur des périodes courtes à Nantes (1 semaine à 6 mois). Ce dispositif d'accueil facilite la réalisation des projets de coopération internationale et européenne.

Une aide réelle à la mobilité des enseignants-chercheurs a donc été mise en place, tant en ce qui concerne la mobilité entrante que la mobilité sortante et tant la formation que la recherche.

L'université s'appuiera également sur les réseaux d'universités (CGU, EUA, AUF) dont elle est membre, pour monter des projets (partenariats stratégiques et coopération internationale).

Impact escompté de la participation au Programme Erasmus + sur la modernisation de l'Université de Nantes

La participation de l'UN au Programme devrait tout d'abord lui permettre d'augmenter les niveaux de qualification de ses étudiants mais aussi de renforcer la dimension sociale de l'enseignement supérieur, par un développement de la mobilité entrante et sortante, tant des étudiants que des personnels, qui constitue un vecteur essentiel de partage des expériences et des connaissances, dont ne peut plus être absente aujourd'hui une grande université pluridisciplinaire. Il s'agit là, en effet, de la seule façon de valoriser le transfert de connaissances mais aussi d'améliorer la qualité des formations offertes, par l'échange et la confrontation des différents modèles européens. L'un des axes de travail futurs consistera ainsi à étudier avec nos partenaires européens les moyens de mettre en place une coopération plus efficace avec les entreprises et favoriser à court terme l'insertion professionnelle des étudiants sur le marché du travail ou encore à mieux valoriser notre potentiel scientifique grâce à des partenariats innovants avec le monde économique. Au-delà devrait être engagée une réflexion d'avenir sur la responsabilité sociale de l'UN en tant qu'établissement d'enseignement supérieur, acteur au sein d'un territoire mais aussi acteur économique.



Il s'agit également pour l'UN de voir comment améliorer la qualité de ses formations, grâce au développement de programmes intégrés dans une logique de filières d'innovation correspondant aux besoins du marché du travail non seulement régional mais encore national et international. Un effort particulier sera accordé au développement des nouvelles technologies avec le souci constant de renforcer une offre de formation à distance de grande qualité et d'accès universel. Mais il s'agira également de mieux valoriser la mobilité des personnels, afin que celle-ci soit davantage reconnue au cours de leur carrière, y compris lorsque les enseignants-chercheurs ont réalisé une "mobilité virtuelle".

Les différents partenariats Erasmus devront pouvoir servir de support au développement d'Alliances de la connaissance, associant davantage les entreprises afin de proposer des formations incluant des périodes de stages, mais aussi de permettre de mieux intégrer dans la carte de formation les besoins liés à l'activité économique.

Enfin, la participation de l'UN au Programme sera également l'occasion de finaliser le processus en cours d'évaluation interne et externe de l'action à l'international de l'université, et tout particulièrement de la qualité de ses formations internationales. A travers la double démarche de réalisation du catalogue de cours et du référentiel qualité des formations en double-diplôme, l'UN espère ainsi mettre en place une démarche innovante en France en matière de certification qualité des universités.